



PROGRAMME REGIONAL DE PRODUCTION INTEGREE DU COTON EN AFRIQUE

Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal, Tchad et Togo.

E-mail : prpica@yahoo.fr **** Site web : www.prpica.org

RAPPORT DE SYNTHESE DE LA SEIZIEME REUNION BILAN DU PROGRAMME REGIONAL DE PRODUCTION INTEGREE DU COTON EN AFRIQUE (PR-PICA)



Bamako – Mali, les 22, 23, 24 et 25 avril 2024

Siège social : Porte n°64, Rue 9. 50 Zone Résidentielle A, 01 BP : 1234 Bobo-Dioulasso 01, BURKINA FASO

Tel/Fax : (226) 20 98 59 01

Compte BOA n° 020010 02110430009 01 Bobo-Dioulasso

Placée sous la présidence de Monsieur le Ministre de l'Agriculture de la République du Mali, la 16^{ème} réunion bilan du Programme Régional de Production Intégrée du Coton en Afrique (PR-PICA), s'est tenue à l'hôtel de l'Amitié de Bamako au Mali, les 22, 23, 24 et 25 avril 2024.

Cette rencontre a enregistré la présence d'environ 275 participants en provenance des 8 pays membres du PR-PICA (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal, Tchad et Togo) et de 7 autres pays (Ghana, Maroc, Tunisie, France, Espagne, Suisse et Inde) représentant les structures de recherche, des sociétés cotonnières et interprofessions, les organisations de producteurs de coton, les partenaires techniques et les firmes agro-pharmaceutiques et de fertilisants.

La cérémonie d'ouverture, présidée par Monsieur Youba BA, Ministre de l'Élevage et de la Pêche et représentant le Ministre de l'Agriculture, a été ponctuée par trois interventions.

➤ **Mot de bienvenue du Président Directeur Général de la Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles (CMDT)**

Dr Nango DEMBÉLÉ, Président Directeur Général (PDG) de la Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles (CMDT), a tout d'abord souhaité au nom des plus hautes autorités du Mali et de la CMDT, la bienvenue aux différentes délégations. Le Président Directeur Général a ensuite souligné que le Mali est honoré d'accueillir cette 16^{ème} réunion bilan du PR-PICA, qui se tient à une période critique pour la filière coton en terme du changement climatique et invasion des jassides.

Le PDG de la CMDT a enfin remercié le Comité de pilotage du PR-PICA et l'ensemble des chercheurs pour les efforts consentis dans la maîtrise des jassides.

➤ **Allocution du Président du PR-PICA**

M. Luc ABADASSI, Président du Programme Régional de Production Intégrée du Coton en Afrique (PR-PICA), a exprimé sa gratitude aux autorités maliennes pour avoir autorisé la tenue de cette 16^{ème} réunion bilan du PR-PICA à Bamako. Il a ensuite adressé ses remerciements au Ministre de l'Élevage et de la Pêche, et au PDG de la CMDT pour leur implication à la réussite de cette réunion. Le Président a aussi rappelé l'historique du PR-PICA qui, après sa création en 1998 au Burkina Faso sous la dénomination initiale de PR-PRAO, a connu des mutations pour devenir d'abord, Programme Régional de Protection Intégrée du Cotonnier en Afrique (PR-PICA) en 2005 au Sénégal, puis par la suite, Programme Régional de Production Intégrée du Coton en Afrique (PR-PICA) en 2017. Dans cette mutation du Programme, de nouveaux thèmes et acteurs ont été pris en compte. Plusieurs acquis ont été enregistrés par le PR-PICA, et ont permis l'amélioration de la productivité du cotonnier dans ses pays membres. M. Luc ABADASSI a aussi souligné le contexte dans lequel se tient cette 16^{ème} réunion-bilan du PR-PICA, caractérisée par des infestations massives de la nouvelle espèce de jassides (*Amrasca biguttula*) depuis la campagne agricole 2022/2023.

Il a terminé son allocution en remerciant une fois de plus le Ministre de l'Élevage et de la Pêche, le PDG de la CMDT, les Partenaires Techniques et Financiers, notamment, la Commission de l'UEMOA, les représentants des Sociétés Cotonnières, des Organisations de Producteurs de Coton, des Structures de Recherche, des Firmes Agro-pharmaceutiques et intrants agricoles pour les appuis divers apportés au PR-PICA.

➤ **Discours d'ouverture du Ministre de l'Élevage et de la Pêche**

Au nom des autorités de la transition du Mali, le Ministre de l'Élevage et de la Pêche, Monsieur Youba BA a d'abord souhaité la bienvenue à tous les participants et remercié les pays membres

du PR-PICA pour le choix porté sur le Mali pour abriter cette 16^{ème} réunion bilan du Programme après celles de 2007 et 2015. Il a ensuite souligné que la bonne gestion de la résistance des ravageurs du cotonnier depuis quelques années et surtout la maîtrise des jassides en 2023, l'élaboration des différents programmes de traitements à 3 fenêtres, la mise au point des engrais enrichis en calcium et en magnésium pour la lutte contre l'acidité des sols sont entre autres, des acquis à saluer et à renforcer.

M. le Ministre a rappelé l'importance de la culture du coton dans le développement socio-économique des pays africains notamment le Mali. pourtant les filières cotonnières sont aujourd'hui confrontées à plusieurs défis parmi lesquels, la faiblesse des rendements au champ, les effets des changements climatiques (mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace) et la problématique de la transformation de la fibre de coton.

Avant de terminer son discours, M. le Ministre a remercié l'ensemble des participants pour leur présence effective à cette importante rencontre d'échanges, et félicité le Comité de Pilotage et les chercheurs du PR-PICA pour les résultats engrangés dans la lutte contre les jassides. Il a invité le Comité de Pilotage et les Chercheurs du PR-PICA à travailler davantage dans une synergie d'actions pour relever les défis auxquels les filières cotonnières africaines sont toujours confrontées.

C'est sur ces mots que le Ministre de l'Elevage et de la Pêche, a déclaré ouverte la 16^{ème} réunion Bilan du Programme Régional de Production Intégrée du Coton en Afrique, PR-PICA.

Après la cérémonie solennelle d'ouverture, les travaux de la 16^{ème} réunion bilan se sont poursuivis avec l'adoption du programme, suivi d'une série de communications et d'échanges sur les thèmes suivants :

- ✓ Le déroulement de la campagne cotonnière 2023/2024 dans les pays du PR-PICA (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal, Tchad et Togo) ;
- ✓ L'amélioration variétale du cotonnier en Afrique de l'Ouest et du Centre ;
- ✓ La gestion de la fertilité des sols et des itinéraires techniques en culture cotonnière en Afrique de l'Ouest et du Centre, campagne 2023/2024 ;
- ✓ La gestion des ravageurs du cotonnier en Afrique de l'Ouest et du Centre, campagne 2023/2024 ;
- ✓ Les exposés de partenaires et ;
- ✓ Les échanges de groupes entre pays (Interprofessions, sociétés cotonnières, recherche, producteurs), firmes agro-pharmaceutiques et fertilisants, ainsi que les partenaires techniques et financiers.

I. DEROULEMENT DE LA CAMPAGNE COTONNIERE 2023-2024 DANS LES PAYS MEMBRES DU PR-PICA

Le bilan de la campagne cotonnière 2023/2024 a été fait par les représentants des sociétés cotonnières ou des interprofessions des différents pays membres. De ces différentes communications, il se dégage les constats généraux suivants :

- l'ensemble des pays a connu la présence des jassides au cours de la campagne. Le Cameroun et le Tchad, qui étaient épargnés lors de la campagne passée ont enregistré au

cours de cette campagne 2023/2024 des infestations, respectivement en début août et en début septembre ;

- les infestations des jassides ont été maîtrisées par les trois produits insecticides recommandés par le PR-PICA : les insecticides à base de flonicamide 500 g/kg ; JACOBIA 350 EC (Pyriproxifène 150 g/l + Nitenpyrame 200 g/l) et GRACIA 10 EC (Fluxamétamide 100g/l) ;
- le non contrôle des chenilles carpophages par le produit à base de JACOBIA 350 EC à 0,5 l/ha , a nécessité un réaménagement du programme de traitement dans les pays ayant commandé ce produit ;
- le retard d'installation des pluies a été observé dans la plupart des pays membres du PR-PICA (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali et Togo) induisant des semis tardifs ;
- la flambée des prix des intrants dans tous les pays liée au commerce international ;
- Les efforts des pays pour le soutien des filières cotonnières ;
- l'insuffisance des intrants et le retard dans la mise en place des produits de traitement et des semences ont été notées au Cameroun ;
- l'insécurité dans certains pays (Burkina Faso, Cameroun et Mali) a engendré des pertes de surfaces et de production de coton graine ;
- les perspectives pour la campagne 2024/2025 sont à la hausse en superficies, en production et en rendement dans tous les pays membres du PR-PICA.

En ce qui concerne les données économiques, on note une variation des prix d'achat du coton graine aux producteurs et des prix de cession des intrants d'un pays à l'autre (cf. Annexe pour les statistiques agricoles par pays membre du PR-PICA).

II. AMELIORATION VARIETALE DU COTONNIER EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE, CAMPAGNE 2023/2024 ET PERSPECTIVES

Au total, deux communications de la Commission Amélioration variétale ont été faites en rapport avec les thématiques suivantes :

2.1. Création variétale cotonnière au profit des pays du PR-PICA : Etude de la variabilité génétique d'une population issue de croisements diallèles

Cette communication a été présentée par Dr Diane Estelle GNAPI, Sélectionneur au CNRA de Côte d'Ivoire. Les résultats ont montré une forte variabilité sur le rendement et la plupart des caractères morphologiques. Une variabilité moyenne a été observée sur le poids moyen capsulaire, l'élongation et le taux de fibre courte traduisant une bonne espérance du progrès génétique.

Ce travail a permis également d'identifier des géniteurs intéressants pour l'amélioration des caractères d'intérêt (pilosité, rendement au champ et à l'égrenage, précocité, longueur de la fibre etc.).

Enfin, 21 meilleurs croisements ont été retenus sur la base de leurs valeurs en lignées.

2.2. Création variétale cotonnière au profit des pays du PR-PICA : Sélection des meilleurs descendants dans la population F₂ issue de croisements simples

Cette communication a été présentée par Dr Cyrille KANLINDOGBE, Sélectionneur à l'IRC du Bénin. Des résultats de cette étude, il ressort un nombre variable de croisements qui se sont montrés meilleurs dans les différents pays : 12 au Bénin, 5 au Burkina Faso, 13 au Cameroun, 12 en Côte d'Ivoire, 15 au Mali, 7 au Sénégal, 11 au Tchad et 7 au Togo.

Parmi les meilleurs croisements obtenus, 09 se sont démarqués dans au moins deux pays. Il s'agit de :

GOUASSOU FUS X STAM 129 A	STAM 129 A X DELTAPINE 5690
STAM 190 X GOUASSOU FUS	DELTAPINE 569 X STAM 190
IRMA Q302 X IRMA A2249	GOUASSOU FUS X NTA L88
SICAM VIR X STAM 190	SICAM VIR X IRMA D2139
COOKER 4104 X IRMA Q302	

III. THEME 3 : GESTION DE LA FERTILITE DES SOLS ET DES ITINERAIRES TECHNIQUES EN CULTURE COTONNIERE EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE, CAMPAGNE 2023/2024

Au total, sept communications ont été présentées par la Commission Agronomie en rapport avec les thématiques suivantes :

3.1 Evaluation des effets de la fertilisation organo-minérale sur les jassides et la productivité du cotonnier dans les pays du PR-PICA

Cette communication a été présentée par Dr Zovodu Kokou KOFFI, chercheur Agronome à l'ITRA Togo. Les résultats de cette étude ont montré une augmentation des rendements avec les doses de 5 à 10 t/ha de fumures organiques correspondant à des gains moyens de 331 et 418 kg/ha par rapport à la fertilisation minérale recommandée. Le nombre de jassides a été plus important, mais avec des dégâts faibles pour la fertilisation organo-minérale incluant 10 t/ha de fumure organique.

L'essai qui est à sa première année sera reconduite au cours de la campagne à venir en approfondissant les observations avec les Entomologistes.

3.2 Evaluation des effets combinés du régulateur de croissance, de l'écimage et de la protection phytosanitaire sur les infestations des jassides et la production du cotonnier dans les pays du PR-PICA

Cette communication a été faite par M. Oungvan MEMENA, Agronome à la SODECOTON du Cameroun. De cette étude il ressort une réduction du nombre des plants attaqués par les jassides et du nombre de jassides dans les parcelles traitées avec le régulateur de croissance, et ce, dans les tous les pays du PR-PICA.

Les résultats ont aussi montré que la pratique de l'écimage et l'application du régulateur de croissance combinée à la protection poussée ont réduit le nombre de plants attaqués par les jassides et amélioré le rendement en coton graine par rapport au témoin vulgarisé.

L'essai qui est à sa première année sera reconduit la campagne suivante.

3.3 Evaluation de l'efficacité des formules d'engrais coton enrichis en CaO, MgO et/ou en Zinc dans les pays du PR-PICA

Cette étude a été présentée par Dr Christophe KOBENAN KOFFI, Agronome au CNRA de Côte d'Ivoire. Il ressort que les nouvelles formules d'engrais coton enrichis constituent une solution dans une perspective d'améliorer la productivité du cotonnier et les revenus des producteurs. Elles permettent également d'améliorer le rendement en coton graine avec des gains allant jusqu'à 48,49 % par rapport à l'engrais coton vulgarisé. Les revenus additionnels générés par les nouvelles formules d'engrais vont jusqu'à 166 085 F CFA /ha par rapport aux formules d'engrais vulgarisées.

Les essais se poursuivront en station au cours de la campagne cotonnière 2024-2025 avec la possibilité de faire des tests de prévulgarisation en milieu paysan.

3.4 Evaluation des effets d'un biostimulant foliaire sur la croissance et le rendement du cotonnier dans les pays du PR-PICA

Les résultats de cette étude ont été présentés par M. Moudjaidou SEIDOU, Agronome à l'IRC du Bénin.

Il ressort de cette étude que l'application du biostimulant foliaire à 1 l/ha a permis d'améliorer les rendements en coton graine en moyenne de +14% à +21% dans les huit pays du PR-PICA.

Les essais se poursuivront en station au cours de la campagne cotonnière 2024-2025 avec la possibilité de faire des tests en milieu paysan.

3.5 Stratégie de fertilisation minérale du cotonnier en condition de semis tardif dans les pays du PR-PICA

Cette communication a été présentée par Dr Amadou TRAORE, Agronome à l'IER du Mali. Les résultats ont révélé qu'en condition de semis tardif du cotonnier, la demi-dose de la fumure minérale recommandée apportée (100 kg/ha d'engrais coton + 25 kg/ha d'urée) de façon précoce est l'option de fertilisation minérale la plus rentable .

Cette étude sera reconduite au cours de la prochaine campagne cotonnière 2024-2025.

3.6 Suivi de l'enherbement de la culture cotonnière en Côte d'Ivoire

Cette étude a été présentée par Dr Etienne TEHIA KOUAKOU, Malherbologue au CNRA de Côte d'Ivoire. Il ressort que les relevés floristiques effectués ont montré une flore diversifiée comprenant 68 mauvaises herbes dominantes dont huit ont des fréquences relatives supérieures à 10 %. Les fréquences relatives de certaines mauvaises herbes comme : *Euphorbia heterophylla*, *Rottboellia cochinchinensis*, *Ageratum conyzoides* et *Hyptis suaveolens* ont diminué sur la période de 2014 à 2023. Tandis que l'inverse a été observé pour *Ipomoea eriocarpa* et *Digitaria horizontalis*. Dans l'ensemble, les huit mauvaises herbes les plus dominantes ont été peu fréquentes sur les parcelles traitées avec les quatre herbicides utilisés. Cependant, il faut noter que :

- *Hyptis suaveolens* et *Digitaria horizontalis* sont très fréquentes sur les parcelles traitées avec du *Diuron* ;

- *Ipomoea eriocarpa* est fréquente sur les parcelles traitées successivement avec du *Diuron* et du *Trifloxysulfuron* ;
- *Ageratum conyzoides*, *Urochloa lata* et *Rottboellia cochinchinensis* sont fréquentes sur les parcelles traitées avec l'herbicide *Prométhryne* + *S-métolachlore* ;
- *Urochloa lata* est fréquente sur les parcelles traitées avec l'herbicide *Trifloxysulfuron*.

Enfin, pour limiter l'enherbement en zone cotonnière, l'étude recommande de privilégier des programmes de traitement à large spectre, intégrant des herbicides contre les graminées et les dicotylédones.

3.7 Enquête diagnostique des systèmes de culture à base de cotonnier en Côte d'Ivoire

Cette étude a été présentée par Dr Christophe KOBENAN, Agronome au CNRA de Côte d'Ivoire. Il ressort que la plate-forme **SySParCot-CI** a permis de déterminer les facteurs ou pratiques culturales qui sont déterminantes au cours de la campagne cotonnière 2023-2024. Les principaux résultats ont montré qu'au cours de la campagne 2023-2024, la date de semis, le délai d'application des engrais (NPK et l'urée) et le nombre de traitements insecticides ont été les facteurs ayant le plus affecté la productivité du cotonnier en Côte d'Ivoire. Les rotations coton-légumineuses (5,7%), coton-céréales (45,2%) et coton-coton (47,9%) sont les plus importantes dans les exploitations cotonnières.

En perspective, il est prévu :

- d'approfondir les analyses tout en prenant en compte les paramètres tels que la superficie des parcelles, les doses d'engrais (NPK et urée), les paramètres climatique (pluviométrie et température), les zones agroécologiques et les paramètres physico-chimiques des sols des producteurs ;
- de poursuivre et d'étendre l'étude dans l'ensemble des pays membres du PR-PICA.

IV. GESTION DES RAVAGEURS DU COTONNIER EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE, CAMPAGNE 2023-2024

Au total, cinq communications ont été présentées par la Commission Entomologie autour des thématiques suivantes :

4.1 Surveillance parasitaire et phytosanitaire en culture cotonnière dans les pays membres du PR-PICA

Les résultats de cette étude ont été présentés par Dr Malanno KOUAKOU, Entomologiste au CNRA de Côte d'Ivoire. Il ressort que :

- la nouvelle espèce de jasside *Amrasca biguttula* est toujours présente sur le cotonnier et les cultures maraîchères (Gombo, Aubergine, etc.) ;
- les analyses moléculaires confirment que l'espèce *A. biguttula* n'existait pas en 2021 ;

- Sept haplotypes existent à l'intérieur de l'espèce *A. biguttula* collectée en Côte d'Ivoire. Ce qui peut traduire une diversité d'origine et des réponses différentes aux produits insecticides appliqués ;
- les dégâts des jassides ont été relativement plus faibles avec un niveau régional moyen de 4,68 plants attaqués cette campagne contre 8,34 plants attaqués en 2022. Ce qui traduit la bonne efficacité des produits anti-jassides recommandés en urgence ;
- en absence de traitements phytosanitaires, les pertes de récoltes dues aux ravageurs en 2023 restent globalement élevées variant entre 27 et 54 % selon les pays ;
- une évolution des niveaux moyens régional de mouches blanches avec 3,55 plants attaqués en 2023 contre 1,90 plants en 2022 et de *Earias* spp avec 0,41 chenilles en 2023 contre 0,36 chenilles. Ce qui peut traduire : une faiblesse des programmes de protection, une possible résistance ou l'apparition de nouveaux biotypes.

En perspective, il est prévu de :

- poursuivre la surveillance en développant des systèmes d'alerte dans la gestion des ravageurs ;
- identifier l'origine des souches de *A. biguttula* présentes dans les différents pays ;
- étudier la bioécologie de *A. biguttula* dans nos conditions locales ;
- poursuivre la recherche de méthodes de gestion intégrée des jassides et des autres ravageurs ;
- réaliser la caractérisation des mouches blanches et de *Earias* spp pour comprendre leur recrudescence.

Des recommandations ont été faites aux Sociétés cotonnières et aux producteurs pour une meilleure gestion des ravageurs, notamment celui de *A. biguttula*.

4.2 Efficacité des produits de traitement de semences dans la lutte contre les infestations précoces d'*Amrasca biguttula*

Cette communication a été présentée par M. Théodore Djague LAWE, Entomologiste à la SODECOTON du Cameroun. Il est noté que les anciennes doses recommandées de Thiaméthoxame et d'Imidaclopride se sont montrées insuffisantes dans le contrôle d'*A. biguttula*. Les doses de Thiaméthoxame de 3,0 à 5 g / kg de semence et de Flonicamide de 1,9 à 2,8 g / kg de semence se sont révélées efficaces dans le contrôle d'*A. biguttula*.

Il est prévu en perspective l'évaluation de nouvelles matières actives en traitement de semence pour la lutte contre les jassides;

Des recommandations ont été faites aux Sociétés cotonnières, aux Producteurs et aux Firmes Agro-pharmaceutiques pour une gestion précoce des infestations de *A. biguttula*.

4.3 Surveillance de la sensibilité des insectes ravageurs aux insecticides dans les pays membres du PR-PICA.

La présentation de ce thème a été faite par M. Noé Socrates DOKE, Entomologiste à la SODECOTON du Cameroun. Les résultats de cette étude ont révélé que :

✓ **Sur *Helicoverpa armigera* :**

- Le taux de survie aux pyréthrinoïdes reste toujours élevé traduisant la persistance de la résistance ;
- Le taux de survie à l'indoxacarbe est bas traduisant une bonne efficacité de cette molécule alternative.

✓ **Sur *Amrasca biguttula* :**

- Les molécules efficaces contre *Amrasca biguttula* ont des vitesses d'action différentes ;
- L'action de Flonicamide seul est mieux observée à partir de 24 h après application ;
- En association avec l'indoxacarbe, l'action de flonicamide est plus rapide (synergie).

Les recommandations suivantes ont été faites :

- respecter la restriction et l'alternance des produits à mode d'action différentes pour la gestion de la résistance (**Sociétés cotonnières et producteurs**) ;
- accélérer l'adoption de l'étiquetage des modes d'actions pour faciliter la mise en œuvre des recommandations d'alternances (**Sociétés cotonnières et firmes**) ;
- mettre à la disposition des chercheurs, les produits nécessaires pour la réalisation des tests (**Firmes et Sociétés cotonnières**).

4.4 Evaluation de l'efficacité de produits insecticides contre les jassides et les autres ravageurs

Les résultats de cette étude ont été présentés par M. Emmanuel MEGNIGBETO, Entomologiste à l'IRC du Bénin. Il ressort que :

- parmi les biopesticides testés, aucun produit ne s'est montré efficace dans le contrôle d'*Amrasca biguttula* aux doses évaluées ;
- dix-sept produits efficaces contre les jassides ont été identifiés ;
- dix produits dans ce lot assurent un bon contrôle des larves de lépidoptères, en plus des jassides.

En perspective, il est prévu de :

- poursuivre des tests d'efficacité avec d'autres biopesticides ;
- poursuivre la recherche de nouveaux produits en vue de diversifier les solutions et retarder l'apparition de la résistance ;
- rechercher les meilleurs positionnements des nouveaux produits identifiés efficaces dans les programmes de protections phytosanitaires.

4.5 Evaluation de nouveaux programmes intégrant les nouveaux produits anti-jassides

La Communication a été faite par M. Daouda Seybou MAÏGA, Entomologiste à l'IER du Mali. Les résultats ont montré :

- les meilleurs positionnements des nouveaux produits anti-jassides qui procurent de bons résultats en termes de contrôle de l'espèce *Amrasca biguttula* et de rendement ont été la fenêtre 1 ou la fenêtre 2 de protection phytosanitaire ;

- pour plus d'efficacité dans le contrôle d'*A. biguttula*, il faut au moins trois (3) traitements avec des produits anti-jassides.

V. EXPOSES DE PARTENAIRES

Au total, 15 partenaires ont présenté leurs produits et services. Ces partenaires sont les suivants :

Partenaires EXEPTIONNELS :

- CERFILTEX ;
- TOGUNA ;
- DPA ;
- SYNGENTA ;
- PARIJAT.

Partenaires PRIVILEGE :

- SOLEVO ;
- TOPEX-CI ;
- AFRIQUE PHYTO PLUS (A2P) ;
- SAVANA ;
- BAYER ;
- ELEPHANT VERT ;
- UPL ;

Partenaires OR :

- AFCHEM SOFACO ;
- RMG ;
- FMC.

VI. ECHANGES DE GROUPES ENTRE PAYS (SOCIETES COTONNIERES, RECHERCHE, PRODUCTEURS), FIRMES AGRO-PHARMACEUTIQUES, FERTILISANTS ET PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

Ces rencontres ont permis aux firmes agro-pharmaceutiques et de fertilisants de recueillir les préoccupations des pays membres du PR-PICA (Sociétés cotonnières, Recherche et Producteurs), d'exposer leurs gammes de solutions et leurs projets de développement.

VII. RENCONTRE DU COMITE DE PILOTAGE

En marge des travaux de cette 16^{ème} réunion bilan du PR-PICA, le Comité de Pilotage s'est réuni le 21 avril 2024. Les points suivants ont été abordés :

- ✓ Examen et adoption du rapport d'étape du PR-PICA au 11 avril 2024 ;

- ✓ Echanges avec les responsables de commission des chercheurs sur les activités menées au cours de la campagne 2023/2024 et celle à venir en 2024/2025 ;
- ✓ Choix du pays qui abritera la 17^{ème} réunion bilan du PR-PICA : **le Cameroun a été retenu**

RECOMMANDATIONS

+ Aux sociétés cotonnières :

- Mettre à temps à la disposition des producteurs de coton, les intrants (semences, engrais, produits phytosanitaires) recommandés et renforcer l'appui conseil pour assurer une bonne production.

+ Aux producteurs :

- Suivre les recommandations de la recherche dans la lutte contre les ravageurs, en particulier *Amrasca biguttula*,
- Respecter les itinéraires techniques vulgarisés par les sociétés cotonnières.

+ Aux firmes

- Réduire le coût des intrants agricoles,
- Mettre à la disposition des chercheurs, les échantillons nécessaires à la réalisation des différentes expérimentations dans tous les pays PR-PICA,
- Tenir compte des résultats de la recherche dans la formulation de nouveaux produits, notamment ceux des semences.

+ Au Comité de pilotage du PR-PICA

- Plaider auprès des filières cotonnières et partenaires financiers, pour le financement adéquat des activités de recherche définies dans les différentes disciplines sur les préoccupations actuelles de la culture cotonnière,
- Rechercher des ressources et/ou des partenaires pour le renforcement des capacités des chercheurs (visite d'échange, recyclage/formation etc.).

+ Aux institutions de recherche et aux Etats

- Faciliter les échanges de matériel génétique entre pays,
- Etablir les cartes d'identités génétiques des variétés éprouvées et assurer leur protection,
- Promouvoir la collaboration entre chercheurs de différentes filières (coton, cultures maraichère et fruitière) pour une meilleure gestion d'*Amrasca biguttula*.

CEREMONIE DE CLÔTURE

Présidée par Monsieur Lassine DEMBELE, Ministre de l'Agriculture de la République du Mali, cette cérémonie a été marquée par les actes ci-après :

- la présentation du rapport de synthèse et des recommandations de la 16^{ème} réunion bilan du PR-PICA, par le Secrétaire Exécutif, M. Félix SAWADOGO ;
- la lecture des motions de remerciements ;
- Le discours de clôture prononcé par le Ministre de l'Agriculture du Mali.

A l'issue de quatre jours d'échanges fructueux, les travaux de la 16^{ème} réunion bilan du PR-PICA ont pris fin sur une note de satisfaction de tous les acteurs.

Fait à Bamako, le 25 avril 2024

La 16^{ème} réunion bilan du PR-PICA



ANNEXE : STATISTIQUES AGRICOLES CAMPAGNE 2023 - 2024

Rubrique	Bénin	Burkina Faso	Cameroun	Côte d'Ivoire	Mali	Sénégal	Tchad	Togo
Pluviométrie (mm/jour)		857,07	Moyenne : - Zone sèche : 980 mm en 55 jours ; - Zone intermédiaire : 1 012 mm en 70 jours ; - Zone humide : 1 959 mm en 79 jours	Moyenne - NORD = 1064 mm en 57 jours - CENTRE= 881 mm en 56 jours - SUD = 1 263 mm en 73 jours			Moyenne annuelle de 942 mm en 45 jours	Moyenne : 1 024 mm
Superficie (ha) - Prévision - Réalisation	634 980 508 359	740 000 531 355	241 563	432 000 392 696	709 751	20 000 15 453,5	337 852 193 587	110 000 80 235
Production (tonnes) - Prévision - Réalisation au 28/04/2024	553 788 600 023	386 794	381 400 333 032	394 631 343 870	690 000 690 000 (prévision)	22 000 12 991,2	108 375	70 045 67 400
Rendement (kg/ha) - Réalisation	1180	837	1578	875	972	841	560	840
Prix des intrants - NPK-S-(FCFA/kg) - Urée (FCFA/kg) - SSP (FCFA/kg) - Herbicide total(l) - Herbicide prélevé (l) - Herbicide sélectif (l) - Insecticide (FCFA/trt) - Semence	280 280 3500 7011 7000 Gratuit	560 640 6 000 Délintée : 217 F/kg Vêtue : 26,86 F/kg et 27 F/kg	550 510 Délintée : 333,33 F/kg Vêtue non traitée : 187,5 F/kg	362 341 14400/ha- 16640F/ha 7400 à 16 400F/ha 8200 à 11 500F/ha 33000/ha Gratuit	296,8 296,8 (PNT F/kg : 63,6) Pré et Post levée 1210 et 6785 63,6 Fongicide 1460/dose	300,24 262,24 10550/ha 6633/ha à 94495/ha Délintée: 313 F/kg	400 400 12492F/ha 10 604 F/ha 2 300-2 800 F/ha Délintée : 150F/kg Vêtue : 34,15 F/kg	280 280 Pré levée 8 900 Poste levée 5 700 19 600 Semences gratuites
Achat coton graine (F/kg) - 1 ^{er} choix - 2 ^{ème} choix - 3 ^{ème} choix	300 250	325 300	285 275 260	310 285	295 270	350 310 245	268 194 92	300 280

Rubrique	Bénin	Burkina Faso	Cameroun	Côte d'Ivoire	Mali	Sénégal	Tchad	Togo
<ul style="list-style-type: none"> - Coton bio 1^{er} choix - Coton bio 2^{ème} choix 	<p>360 310</p>					400		
Difficultés rencontrées	<ul style="list-style-type: none"> - Longue poche de sécheresse en période de semis (juillet) dans la Zone Nord Sèche induisant 54% de semis tardifs ; - Faible respect des normes d'épandage d'engrais SSP notamment dans les Zone Médianes et Zone Sud Humide ; - Forte pression parasitaire des carpophages face à l'inefficacité de jacobia. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le coût élevé des intrants ; - L'insécurité grandissante ; - L'installation difficile des pluies au cours des mois de mai et de juin, dans la quasi-totalité des régions. 	<ul style="list-style-type: none"> - Cherté des intrants notamment le NPK 27500 F/Sac) et l'Urée (25500 F/sac) ; - Insuffisance d'intrants notamment les produits de traitement de semences livrés avec retard ; - Infestation des Jassides avec perte de production estimée à environ 12500 T de coton graine ; - Inondations des parcelles avec perte totale ou partielle d'environ 2000 ha de coton emblavé ; - Insécurité grandissante dans les régions cotonnières: enlèvement des producteurs et des employés SODECOTON contre demande de paiement de rançon ; - Pas de subvention 	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction des surfaces coton par les producteurs au profit des vivriers en raison de la tendance à la hausse du prix des intrants et crainte du retour des jassides ; - Trous pluviométriques au mois de Juin ayant freiné les semis ; - Prolongement de pluies fréquentes et abondantes en fin de cycle du cotonnier détériorant la qualité de la graine et de la fibre et de la semence. - Persistance des jassides tout le long du cycle du cotonnier, nécessitant des commandes complémentaires de produits et suscitant des interrogations ; - Forte pullulation de la chenille <i>Helicoverpa</i> en juillet, septembre/Octobre - Insuffisance de la main-d'œuvre pour la conduite de certaines 	<ul style="list-style-type: none"> - L'irrégularité des pluies pendant les deux dernières décades de juin, la 1^{ère} décade de juillet et en fin de campagne dans certaines filiales ; - L'insuffisance de conseils agricoles reçus de l'encadrement distant de plus en plus des producteurs ; - La mauvaise application des itinéraires techniques par les producteurs (faible densité, mauvaise application des fertilisants, faible utilisation de la fumure organique, non-respect du plan et du calendrier 	<ul style="list-style-type: none"> - La fronde des producteurs (prix d'achat coton graine à 500 FCFA, garantie efficacité insecticides contre les jassides, renouvellement des instances de la FNPC, maintien prix de cession des intrants...); - Les fontes de semis ; - L'apparition précoce des jassides (au moment des semis) ; - La non maîtrise des chenilles carpophages en 1^{ère} fenêtré - Les poches de sécheresse : au mois de septembre ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Dévastation des parcelles de coton par les bovins (fléau national) - D'importantes pluies tardives entraînant les inondations dans certains sites - Prix des intrants de la campagne 2024-2025 non fixés: inquiétudes sur le manque de subvention: risque de perte d'un nombre important de producteurs, donc de superficies - Concurrence de la culture avec d'autres cultures commerciales comme le sésame et l'arachide (attirent plus de producteurs=paie ment cash) 	<ul style="list-style-type: none"> - Retard d'installation des pluies dans toutes les régions ; - Excès de pluie dans le sud dans le mois d'octobre avec un effet sur la qualité des traitements phytosanitaires ; - Persistance des attaques jassides amenant les producteurs à quatre traitements phytosanitaires ; - Réticence de certains producteurs à faire des traitements contre la nouvelle espèce des jassides.

Rubrique	Bénin	Burkina Faso	Cameroun	Côte d'Ivoire	Mali	Sénégal	Tchad	Togo
			de l'Etat.	opérations (traitements insecticides, récoltes notamment etc.).	de traitement ; - L'insécurité dans plusieurs de nos zones rendant l'encadrement et la commercialisation difficile.	- La flambée du prix des intrants (fertilisants et insecticides surtout).		
Objectifs 2024-2025								
- Superficie (ha)	600 000	581 776	250 000	401 000	757 000	16 188	284 050	110 000
- Production attendue (t)	780 000	501 810	400 000	481 000	765 000	19 200	154 242	95 000
- Rendement (kg/ha)	1 300	863	1 600	1 200	1 011	1 200	615	864
- Prix d'achat coton graine (F/kg)	300	Non fixé	Non fixé	Non fixé	Non fixé	Non fixé	Non fixé	Non fixé